

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 JANVIER 2016

=====

L'an deux mille seize, le quatorze janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 8 janvier 2016.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

**Présents** : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, Dominique BESSON, André VAUBOIN. Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – Frédéric GUILLAUME.

**Absent** : Philippe JANODY a donné pouvoir à Nathalie VARIGNIER.

**Nombre de votants en début de séance : 10 + 1 pouvoir**

**Mme Nathalie VARIGNIER est nommée secrétaire de séance.**

**1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2015**

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 Décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

**2) COMMUNAUTE DE COMMUNES : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – FUSION CCPH ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALROMEY**

Le Conseil Communautaire a été houleux. Il a été reproché aux maires de ne pas avoir su convaincre leurs conseillers car la décision prise en conseil communautaire n'avait pas été respectée. Quelques modifications ont été faites à la délibération.

Le Maire présente la nouvelle délibération.

Le Préfet est venu en visite le 13 janvier et a pris acte des avis de l'ensemble des Maires concernant la fusion avec le Valromey.

5 solutions sont offertes :

- Le Valromey fusionne avec le Plateau
- Hauteville reste seul : Le Valromey fusionne avec Bugey Sud
- Hauteville va avec la COM/COM du Haut Bugey
- soit avec la COM/COM de Bugey SUD
- soit on coupe le Valromey en 2 et 1 partie du Valromey avec Hauteville.

Le Préfet prendra la décision car il faut les 2/3 des votes de la CDCI pour adopter une solution.

### **3) POS MISE EN COMPATIBILITE DU POS DANS LE CADRE DE LA DECLARATION DE PROJET D'UN PARC A THEME CULTURE « DIT CHANTIER MEDIEVAL LES MONTCORNELLES »**

Suite à enquête publique, il faut modifier notre POS.

Il faut intégrer en Zone touristique le site de construction des Montcornelles. Guy Doléatto souhaite agrandir la zone touristique.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire présente la constitution de la SCIC.

Pour démarrer la SCIC, il faut séparer le budget fonctionnement et investissement.

a) COM/COM : vont verser 212 000 € soit 25 %

b) Construction d'une association indépendante : la SCIC sera maître d'ouvrage du chantier dont le capital minimum est de 18 000 €. Les membres fondateurs sont :

- Mr Navarro (porteur du projet)
- Collectivités : Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville  
Commune d'Aranc  
COM/COM Syndicat Mixte du Bugey
- Association Bugey Chantier Médiéval

Il faut que le projet soit territorial.

A ce jour 200 000 € ont été réunis. Il reste à trouver 450 000 €. La SCIC doit être créée pour aller démarcher les financeurs.

La Commune d'ARANC pourrait participer au capital à hauteur de 3000 €. Sur le principe tous les membres du Conseil Municipal sont pour.

**Association Bugey Chantier Médiéval** : lettre reçue de la Présidente nous demandant de pouvoir domicilié le siège à la Mairie d'Aranc : la réponse est oui ; d'avoir un panneau d'affichage dans le hall : la réponse est non.

### **4) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORET DU 5 DECEMBRE 2015**

La commission s'est réunie en présence de Béranger Bouilloux, agent ONF.

#### • **Visite du parc de Raclet et la Teyssonnière.**

- Parc : actuellement boisé. Voir sur environ 4 ha côté Evosges, après coupe, replanter en résineux.

Le dossier doit être déposé cette année car on a 60 % de subvention, fond qui se termine fin 2016.

Après on dispose d'un délai de 2 ans pour replanter.

- Teyssonnière : 2 hectares seront replantés.

#### • **Parcelle 8 La Chanella en Trémont (environ 5 hectares)** : la forêt est arrivée à maturation.

L'ONF propose l'abattage de certains arbres en vue d'une régénération.

Les travaux devraient se faire sur 10 ans de 2016 à 2026. Les frais pour les travaux sont estimés à environ 13 000 € et on devrait avoir une subvention de 40 % par l'Etat et l'Europe.

Les membres de la commission forêt ont demandé à ce qu'une partie soit conservée à l'image de notre forêt existante. Accord de l'ONF pour conserver 3000M<sup>2</sup>.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## **5) LOCATIONS ET NETTOYAGE DE LA SALLE POLYVALENTE**

Quand la salle polyvalente est louée ou utilisée par les associations, le nettoyage doit être fait le lundi matin par l'employé communal avec la laveuse de sols. (sauf cas exceptionnel neige.....)

## **6).DEMANDE DE SUBVENTION CHAMBRE DES METIERS ET COLLEGE SIXDENIER**

La Chambre des Métiers a sollicité une subvention en faveur de l'apprentissage. Le Conseil Municipal a refusé à l'unanimité.

Le Collège Paul Sixdenier a sollicité une subvention pour l'achat de matériel pour la formation 1<sup>er</sup> secours. Demande refusée à l'unanimité.

## **7) LA COMMUNE ET SON HISTOIRE**

M-Claude Savey-Garet a donné lecture de la lettre adressée à Mme Danielle Jacquet, suite au décès de son mari.

L'association est en train de concevoir une brochure sur l'histoire d'Aranc. Une maison d'édition à Bourg est intéressée par le projet. Un budget de 5800 € TTC est à prévoir pour 500 exemplaires. Pour le financement, l'association attend le résultat des ventes des DVD et fera par la suite des demandes de subvention (Département, Sénat, COM/COM, ONAC, Commune...).

La brochure sera peut être terminée fin 2016.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Piste forestière de Malaval** : résultat de l'appel d'offres. Cinq entreprises ont répondu : La moins disante est SERRAND TP pour la somme de 13 870 € TTC. Subvention à hauteur de 80 % il resterait à charge de la commune 3300 €.
- **Commission neige et tourisme de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville** : Frédéric GUILLAUME en fait le compte rendu. Pour l'aménagement du site Terre Ronde le cabinet ABEST a présenté le projet (plans, système de pompage, les canons à neige). Il y a eu une opposition émise par le Directeur du Parc Aventures qui remet en cause le passage du tuyau d'alimentation entre l'étang et le bâtiment des machines, car celui-ci devrait passer sur son parcours MINI-KID. Il a également reproché de ne pas avoir été associé au projet. Un piquetage du tracé devrait être revu. Coût du projet : 840 000 € HT qui serait subventionné au mieux à hauteur de 50 %.
- **Site internet de la commune** : André Vauboin présente le projet du nouveau site internet.

**Prochain conseil municipal le Jeudi 11 Février 2016 à 20 h 30**

## **SEANCE LEVEE A 23 HEURES**

Le Maire,

Daniel Mathieu